

Communiqué de presse

Date: 1^{er} juillet 2015

Embargo: ---

Renouvellement du conseil d'administration de la FINMA : le Conseil fédéral désigne Thomas Bauer comme futur président du conseil d'administration de la FINMA

Le Conseil fédéral a désigné aujourd'hui le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA pour la période 2016-2019. Thomas Bauer sera dès le 1^{er} janvier 2016 le nouveau président du conseil d'administration. Le Conseil fédéral a également nommé trois nouveaux membres du conseil d'administration : Marlene Amstad, Bernard Keller et Renate Schwob. Les membres actuels Philippe Egger, Bruno Frick, Yvan Lengwiler, Günter Pleines et Franz Wipfli ont été reconduits dans leurs fonctions pour la nouvelle période. La présidente Anne Héritier Lachat et le vice-président Paul Müller quitteront le conseil d'administration à la fin de la période actuelle, soit fin 2015.

Dans sa réunion d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a désigné Thomas Bauer comme nouveau président du conseil d'administration de la FINMA à partir du 1^{er} janvier 2016. Thomas Bauer siègera dès le 1^{er} août 2015 en tant que membre régulier du conseil d'administration.

- **Thomas Bauer** (né en 1955) a été *partner* auprès de Ernst & Young jusqu'en 2014. Son activité était principalement orientée sur la législation en matière d'insolvabilité, le droit bancaire, le droit commercial et le droit comptable. Avant d'entrer chez Ernst & Young en 1994, ce docteur en droit avait travaillé comme avocat et dans le secteur bancaire. Il est également actif à temps partiel, depuis 1990, en tant que juge au tribunal cantonal de Bâle-Campagne.

Anne Héritier Lachat, présidente du conseil d'administration : « Le conseil fédéral a pu procéder relativement tôt au choix du nouveau président du conseil d'administration de la FINMA ainsi qu'à celui des nouveaux membres. Cela permet une transition harmonieuse et préserve la continuité au sein de l'organe. Je salue ces choix et félicite Thomas Bauer et les autres membres pour leur élection ».

Trois autres nouveaux membres du conseil d'administration

Le Conseil fédéral a élu, outre Thomas Bauer, trois autres nouveaux membres du conseil d'administration de la FINMA. Ceux-ci prendront leurs fonctions le 1^{er} janvier 2016 :

- **Marlene Amstad** (née en 1968) travaillera jusqu'en novembre 2015 auprès de la Banque des règlements internationaux (BRI) à Hong Kong. Titulaire d'un doctorat en économie, elle est une spécialiste de la gestion d'actifs et des infrastructures des marchés financiers. Elle enseigne aussi à l'Université de Berne dans les domaines de la politique monétaire, des institutions et des marchés financiers.
- **Bernard Keller** (né en 1953) est économiste. Il a été CEO de Banca Julius Bär Lugano et membre de la direction du groupe Julius Bär jusqu'à sa retraite, fin 2014.
- **Renate Schwob** (née en 1952) était jusqu'en octobre 2014 présidente suppléante de la direction de l'Association suisse des banquiers (ASB) et dirigeait la section Marché financier Suisse. Docteur en droit, elle avait auparavant été active auprès de l'Office fédéral de la justice et de Credit Suisse.

Confirmation des membres actuels du conseil d'administration

Les membres actuels du conseil d'administration de la FINMA Philippe Egger, Bruno Frick, Yvan Lengwiler, Günter Pleines et Franz Wipfli ont été reconduits pour la période suivante. La présidente Anne Héritier Lachat et le vice-président Paul Müller quitteront le conseil d'administration au terme de leur mandat actuel, soit fin 2015.

La composition du conseil d'administration sera donc la suivante au 1^{er} janvier 2016 :

- Thomas Bauer (président)
- Marlene Amstad
- Philippe Egger
- Bruno Frick
- Bernard Keller
- Yvan Lengwiler
- Günter Pleines
- Renate Schwob
- Franz Wipfli

Le Conseil fédéral désignera le nouveau vice-président ultérieurement. Toutes les personnes élues sont indépendantes des assujettis. A leur entrée en fonctions, elles n'exercent aucune activité susceptible de conduire à des conflits d'intérêts (voir ce [lien](#)).

Le Conseil fédéral élit l'ensemble du conseil d'administration de la FINMA tous les quatre ans. Le [conseil d'administration](#) est l'organe stratégique de la FINMA. Selon la loi sur la surveillance des marchés financiers LFINMA, c'est à lui que revient de fixer les objectifs stratégiques, de statuer sur les affaires de grande portée, d'adopter les ordonnances qui dépendent de la FINMA ainsi que les circulaires de la FINMA et de superviser la direction.



Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch